



## Municipalité de Val-des-Lacs

349 chemin Val-des-Lacs  
Val-des-Lacs (Québec), J0T 2P0  
Tél. : 819-326-5624 Courriel : [info@val-des-lacs.ca](mailto:info@val-des-lacs.ca)

### AVIS PUBLIC Règlement no 470-25-01

*Règlement no 470-25-01 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) applicables aux bassins versants des lacs*

**À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES, IL EST PAR LES PRÉSENTES  
DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE :**

Que conformément à l'article 451 du Code municipal du Québec, avis vous est donné que le *Règlement no 470-25-01 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) applicables aux bassins versants* a été adopté le 1<sup>er</sup> octobre 2025 et est mis en vigueur le 6 janvier 2026.

Le règlement est disponible pour consultation au bureau municipal au 349, chemin Val-des-Lacs et sur le site internet de la Municipalité. Toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures d'ouverture de l'hôtel de Ville.

Donné à Val-des-Lacs, ce 6 janvier 2026

  
Ruth Veilleux  
Greffière adjointe

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Ruth Veilleux, greffière adjointe de la Municipalité de Val-des-Lacs, certifie que j'ai publié l'avis public ci-dessus en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 6 janvier 2026.

EN FOI DE QUOI, je donne le présent certificat, ce 6 janvier 2026.

  
Ruth Veilleux  
Greffière adjointe